

COMMUNE de
La Capelle et
Masmolène

Département du Gard

Délibération du conseil municipal

Création des commissions extra-communales

N°28/2026

Département du Gard Canton d'UZES Commune de La Capelle et Masmolène		Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal du Vendredi 5 Juin 2026 à 19h00			
Date de la convocation 01/06/2026		L'an deux mil vingt-six le vendredi 5 juin 2026 à 19h00, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur DROME Christophe			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 01/06/2026		1 – Monsieur DROME Christophe	X		
		2 –Madame DURANDO Françoise	X		
		3 –Monsieur FERRUS Thierry	X		
		4 – Madame HOET Sabine	X		
Nombre de conseillers : 11		5 – Madame CHEVALIER Beatrice	X		
En exercice	11	6- Monsieur SAORIN Didier	X		
Quorum	6	7 –Monsieur LANGLASSE Jean-Luc	X		
Présents	10	8- Madame VIALLOIN Marie-Sandrine	X		
Représentés	1	9 – Monsieur FRICON Patrick	X		
Votants	11	10 - Monsieur GAYTE Xavier		X	CLAUX Elodie
		11- Madame CLAUDX Elodie	X		
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 CGT) Marie-Sandrine VIALLOIN		10 POUR : ADOPTE 1 ABSTENTION			

Monsieur le maire explique qu'en dehors des commissions communales, le conseil municipal peut consulter d'autres structures.

L'article L.2143-2 du Code général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de créer une ou plusieurs Commission Extra-communales sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces commissions comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil. Ces sont aux personnes intéressées de se faire connaître. Sur proposition du maire, le Conseil Municipal fixe la composition de ces commissions extra-communale pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Ces commissions sont présidées et animées par un adjoint ou un conseiller et elles s'adjoignent des personnalités compétentes dans chacun des domaines concernés. Aucune décision ne sera prise lors de ces commission, elles sont un outil de travail pour l'équipe municipale et permettront de faire participer la population à la réflexion sur les prises de décisions. Les réunions ne sont pas publiques, mais des réunions publiques pourront être organisées.

Une campagne sera mise en place par la municipalité auprès de la population du village pour les informer des différentes commissions créées afin que les administrés intéressés se rapprochent du secrétariat pour indiquer leur souhait de faire partie d'une commission extra-communale

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal

Article 1 : DECIDE la création de commissions extra-municipales suivantes :

Tableau joint

Article 2 : PROCEDE à la désignation, à main levée des représentants du conseil municipal au sein des commissions extra-municipales

Article 3 : PRECISE que le Maire est chargé de l'exécution de la présente

Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés

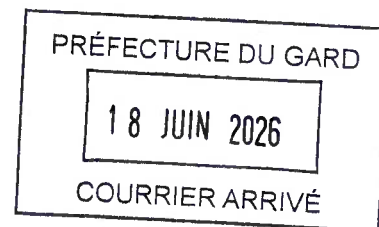
Le maire

Christophe DROME



La secrétaire de séance,

Marie-Sandrine VIALLO



le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

COMMISSIONS	Représentants ELU(E)S	Participant(e)s volontaires
Budget et finances	HOET Sabine DROME Christophe	
Eau potable Assainissement	LANGLASSÉ Jean-Luc FERRUS Thierry	
Contentieux Relation avec les associations Foyer	VIALLO Marie-Sandrine HOET Sabine DURANDO Françoise CLAUX Elodie	
Ecole /SIRP/CSI Culture /animations /loisirs	CHEVALIER Béatrice HOET Sabine FRICON Patrick VIALLO Marie-Sandrine	
Communication	VIALLO Marie-Sandrine DURANDO Françoise	
Voierie/ chemins Bâtiments communaux réseaux	CLAUX Elodie SAORIN Didier LANGLASSÉ Jean Luc	
Entretien / embellissement du village	CHEVALIER Béatrice SAORIN Didier DURANDO Françoise	
Environnement/patrimoine	DURANDO Françoise CLAUX Elodie	
Agriculture	CLAUX Elodie DROME Christophe	
Urbanisme	CLAUX Elodie DURANDO Françoise	
Aînés /jeunesse	CHEVALIER Béatrice SAORIN Didier HOET Sabine DURANDO Françoise	